

REÇU A LA PRÉFECTURE
22 MAI 2006

Rapport du Président

Commission Permanente du
19 mai 2006

Service instructeur
Coordination des Actions Territoriales

N° *11e/17-06*

Service consulté

CONTRATS D'AGGLOMERATIONS :

**2^{ème} PROGRAMMATION D'AIDES POUR DES OPERATIONS INSCRITES DANS
LE CONTRAT D'AGGLOMERATION DE COLMAR**

Résumé : *Programmation définitive d'opérations inscrites dans le cadre du contrat d'agglomération de Colmar telles qu'elles figurent en annexe 1 du rapport pour un montant global de 420 000,00 euros.*

Le Contrat d'agglomération de Colmar 2004-2006 a été approuvé par l'Assemblée Départementale le 10 décembre 2004. Le Département s'est engagé à soutenir des actions à hauteur de 1 200 000 euros.

Lors de sa séance budgétaire du 8 décembre 2005, l'Assemblée Départementale a donné délégation à la Commission Permanente (rapport n° 2006/I - 11/01) pour programmer les opérations inscrites dans les contrats d'agglomération et pour lesquelles le Département a prévu une participation.

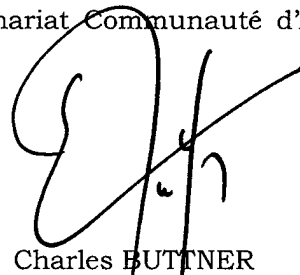
Depuis, la Communauté d'Agglomération de Colmar a justifié du démarrage de certaines opérations par la production d'ordres de service, de factures ou de bons de commande.

Afin d'honorer nos engagements, il vous est demandé de programmer les opérations figurant en annexe 1 du rapport.

Le montant des aides à allouer pour cette programmation s'élève à 420 000 euros :

- Programme F035 - chapitre 204 - Fonction 71 - Nature 20414 - enveloppe 66487 (millésime 2004) Partenariat Communauté d'Agglomération de Colmar : 420 000,00 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service de la Coordination des Actions Territoriales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 MAI 2006

**Contrats d'agglomération
PROGRAMME 2006**

ANNEXE 1

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AGL00007	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE COLMAR Réactivation d'un méandre de la Lauch	78 000,00	25,64 %	20 000,00
AGL00008	COLMAR Aménagement du quartier de la Gare de Colmar	1 990 000,00	20,1 %	400 000,00
			Total	420 000,00